

En route pour de nouvelles aventures...

À Chamonix-Mont-Blanc, au lieu-dit Les Pèlerins et à 1100 mètres d'altitude, se dresse le nouveau Centre d'exploitation des routes départementales (CERD) qui abrite les véhicules et le matériel nécessaire à l'entretien des routes. Sur une superficie de 1 579 mètres carrés, ce centre technique accueille seize agents, dont cinq saisonniers, et se compose de locaux administratifs, de logements, de stationnements et d'abris pour les véhicules lourds, d'espaces de stockage,

d'un hangar pour le sel et d'un atelier. Sa zone d'intervention couvre les communes de Servoz, Les Houches, Vallorcine et Chamonix, pour une surface qui représente 48 kilomètres de routes. La commande émane du Département de la Haute-Savoie et le projet, qui a pour vocation d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents, a été confié à l'agence grenobloise Brenas-Doucercain Architectes.

mots clés

bâtiment technique
bois
béton

adresse

Route de la Vigie
74400 Chamonix-Mont-Blanc

CHAMONIX-MONT-BLANC



CENTRE D'EXPLOITATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES À CHAMONIX

MAÎTRE D'OUVRAGE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
CONDUITE D'OPÉRATION
FRÉDÉRIC TOUSSAINT ET ZOÉ SABY

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - BRENAS DOUCERCAIN
ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - BETREC
BET STRUCTURE - BETREC
BET FLUIDES - COTIB

SURFACE DE PLANCHER :
525 M²

COÛT DES TRAVAUX
5 900 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : mars 2017
LIVRAISON : juillet 2019
MISE EN SERVICE : juillet 2019



Accès et stationnements

C'est d'abord un projet implanté dans un site exposé à de nombreuses contraintes, et pas des moindres ! La parcelle est située en zones de risques avalanches et de crues torrentielles, avec la présence de fortes pentes en amont et des glaciers suspendus à proximité. Le bâtiment s'organise le long de la montée Balmat, pour s'installer sur une terrasse dans la déclivité, raison pour laquelle il tourne le dos aux phénomènes naturels précédemment nommés. "La présence de tous ces risques impliquait de concevoir un équipement adapté à sa géographie, aussi bien qu'à ses usages, car nous sommes dans une zone technique", confie l'architecte Sonia Doucerain. La cour qui occupe le devant du CERD devait ainsi remplir toutes les conditions pour accueillir des véhicules lourds, en leur facilitant le stationnement et les manœuvres. Elle est délimitée par une clôture en panneaux rigides, qui sont des treillis soudés et plastifiés, montés sur des poteaux en bois massif, et fixés sur un muret bas. Un portail coulissant et autoportant signale l'entrée du centre technique, pour donner sur un espace qui se décline en 18 places de stationnement, sur de l'enrobé, et à proximité immédiate de l'entrée des bureaux. Dans un souci de perméabilité du sol, les quatre places côté sud-ouest sont en dalles de gazon, avec des conifères intercalés entre les stationnements.

Grands principes structurels

À l'évidence, un tel bâtiment dans un tel lieu exige des principes structurels permettant d'affronter des phénomènes naturels comme des séismes, des avalanches, des coulées de boue et des crues. Aussi, les fondations linéaires sont profondément ancrées dans le sol, afin de contrer les affouillements potentiels, ajouté au fait que l'ensemble des murs enterrés ont été renforcés dans le cadre du Plan de prévention des risques d'avalanche (PPRA). Les volumes bâtis en dessous du terrain naturel sont protégés contre les infiltrations grâce à une membrane étanche. Enfin, les parois du bâtiment, côté montagne, en façades exposées, ne sont dotées d'aucune ouverture, contrairement aux orientations ouest, nord-ouest et nord. La partie qui constitue les remisages est construite en béton, isolée par l'extérieur pour les murs de soutènement, couverte d'une dalle en béton armé, étanche et végétalisée, capable de supporter d'importantes chutes de neige. Les parois verticales et horizontales devaient quant à elles résister à d'importantes poussées de charge. Les bureaux d'études Betrec et Cotib ont été sélectionnés dans le cadre de ce projet. Les façades sont en pré-mur béton pour mieux perdurer dans le temps, résister à d'éventuels chocs avec les véhicules lourds, mais aussi éviter les nuisances sonores pour les habitations les plus proches. L'auvent, lui aussi en béton brut, contribue à remplir les critères du PPRA et abrite la circulation piétonne les jours d'intempérie. À noter par ailleurs que la toiture-terrasse du bâtiment de garage est recouverte de terre, de telle sorte qu'elle délivre une continuité visuelle et écologique avec le terrain naturel.

Fonctionnalité, pérennité, gracilité...

L'expression architecturale des façades est indéniablement soignée, avec un par-

ti pris où l'enveloppe en bois offre une légèreté, une chaleur naturelle, contrastant avec les volumes compacts du bâtiment et des remisages. Le claustra qui rythme la façade accompagne des parois en redents, conférant une esthétique à l'ensemble bâti, une élégante originalité qui se poursuit sur le second niveau. "Pour ces bâtiments à vocation technique, nous voulions sortir du langage architectural de la boîte à chaussure bardée de métal", abonde Sonia Doucerain. "L'idée était d'apporter du soin, du détail, avec des matériaux qualitatifs, parce que nous savons que des techniciens travaillent ici toute la journée, qu'ils effectuent un travail physique et parfois difficile. Notre rôle était de contrebalancer cette difficulté par une architecture agréable et ergonomique." Ce claustra vertical crée un filtre permettant l'intimité des logements à l'étage. Les menuiseries sont en bois lasuré, avec des occultations assurées par des stores extérieurs. Par ce dessin et cette volumétrie, l'impact du bâtiment sur le paysage est considérablement réduit. Les façades aériennes sont revêtues de bardage bois d'essence imputrescible, fait de planches posées verticalement, dans le sens de la patine du bois, non traité. En ce qui concerne la toiture des locaux administratifs et des logements, elle est conçue en bac acier.

Logements

Cinq studios prennent place au deuxième étage du bâtiment, avec une surface d'environ vingt mètres carrés chacun, destinés aux travailleurs saisonniers. Le sas d'entrée des hébergements est relié au chemin du Dard par un sol béton, tandis qu'une plate-bande a été ornée de plantes vivaces à l'intersection de ces deux accès. Planté de conifères et d'arbustes à fleurs, un talus paysager s'inscrit dans la déclivité du terrain naturel pour s'accorder avec le projet en partie ouest. Vu de la route -bien entretenue- le bâtiment fait belle impression...

1 - La galerie de l'étage qui accueille des logements

2 - Le bâtiment principal accueille les locaux de vie

3 - L'aire de manœuvre, de stockage et les garages

4 - Un bâtiment adapté à la topographie

5 - Traitement qualitatif de la façade



1



2



3



4



5

74 Haute-Savoie
caue
 Conseil d'architecture,
 d'urbanisme et de
 l'environnement

L'îlot-S
 7 esplanade Paul Grimault
 bp 339
 74008 Annecy cedex
 Tél 04 50 88 21 10
 Fax 04 50 57 10 62
 caue74@caue74.fr
 www.caue74.fr

